

ACTE D'ENGAGEMENT

MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EXTENSION DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE ANNEE 2015

A - Objet de la consultation et de l'acte d'engagement.

■ Objet de la consultation :

L'objet du marché est le recrutement d'un bureau d'études pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet d'extension de la maison de la petite enfance à Trégunc.

Les prestations seront conformes aux prescriptions du Cahier des charges et au bordereau des prix.

En cas de dysfonctionnement ou de non respect du Cahier des Charges, la résiliation de l'acte d'engagement pourra intervenir par lettre recommandée avec accusé de réception dans le mois suivant le dysfonctionnement constaté.

■ Cet acte d'engagement correspond :

- à l'offre de base.
 à la variante suivante : les variantes ne sont pas acceptées
 aux prestations supplémentaires ou alternatives¹ suivantes :

B - Engagement du candidat.

B1 - Identification et engagement du candidat :

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public ou de l'accord-cadre suivantes,

- CCAP n°.....
- ~~CCAG : ... CCAG-FCS Arrêté du 19 janvier 2009 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de service~~
- CCTP n°.....
- Autres : Cahier des Charges (valant CCAP et CCTG) 10-2015**
- et conformément à leurs clauses et stipulations,
- Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

¹ Jusqu'en 2009, les « prestations supplémentaires ou alternatives » étaient désignées sous les termes « options techniques ».

engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

PRIX

Pour le calcul du prix et la note, l'estimation du coût des travaux est de 120 000 € T.T.C.

Montant de la solution de base

PHASE N°1 ET 2 : APS ET APD (montant forfaitaire)	
Montant hors T.V.A.	€
Taux de T.V.A.	%
Montant T.V.A. incluse	€
AUTRES MISSIONS	
	% global du montant des travaux
PHASE N°3 - Etudes de projet	%
PHASE N°4 - Assistance pour la passation des contrats de travaux	
PHASE N°5 – Direction de l'exécution du contrat de travaux et visa	
PHASE N°6 – Ordonnancement, coordination et pilotage du chantier	
PHASE N°7 – Assistance lors des opérations de réception	

Montant global T.T.C. de la solution de base (en lettres).....
.....
.....
.....
.....
.....
..... euros.

Décomposition du montant de la solution de base

Décomposition en phases :

LOT	PHASE	% PHASE	MONTANT H.T.
01	N°1 – Avant-projet sommaire	%	€
01	N°2 - Avant-projet définitif et dossier(s) réglementaires(s)	%	€
01	N°3 - Etudes de projet	%	€
01	N°4 - Assistance pour la passation des contrats de travaux	%	€
01	N°5 – Direction de l'exécution du contrat de travaux et visa	%	€
01	N°6 – Ordonnancement, coordination et pilotage du chantier	%	€
01	N°7 – Assistance lors des opérations de réception	%	€

Le type de dossier (s) réglementaire(s) à produire dépend des résultats de l'étude du maître d'œuvre à la phase APS. Aussi, **le prestataire s'engage sur les prix unitaires suivants** pour la rédaction et la remise des dossiers réglementaires en nombre d'exemplaires suffisants, qui ne seront rémunérés qu'en cas de réalisation effective.

MISSION COMPLEMENTAIRE	PRIX EN € H.T.	PRIX EN € T.T.C.
Rédaction d'un dossier de demande de permis de construire (périmètre A.B.F.)		

DELAI

Point de départ du délai : **LA NOTIFICATION**

Zone à compléter par le candidat :

Les délais sont indiqués par le candidat :

PHASE	DELAI
N°1 – Avant-projet sommaire	
N°2 - Avant-projet définitif et dossier(s) réglementaires(s)	
N°3 - Etudes de projet	
N°4 - Assistance pour la passation des contrats de travaux	
N°5 – Direction de l'exécution du contrat de travaux et visa	
N°6 – Ordonnancement, coordination et pilotage du chantier	
N°7 – Assistance lors des opérations de réception	

Des premiers plans et estimations financières devront être fournis dans un délai de six semaines après notification.

B2 - Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint
	Nature de la prestation

Décomposition par intervenants en cas de groupement conjoint :

STATUT	OBJET DE LA PRESTATION	PART (%)	MONTANT H.T.
Mandataire		%	€
Cotraitant 1		%	€
Cotraitant 2		%	€
Cotraitant 3		%	€
Cotraitant 4		%	€
Cotraitant 5		%	€

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

■ Nom de l'établissement bancaire :

■ Numéro de compte :

B4 - Avance (article 87 du code des marchés publics) :

Je renonce au bénéfice de l'avance :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

B5 - Délai de validité de l'offre

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le règlement de la consultation, la lettre de consultation ou l'avis d'appel public à la concurrence.

Il est fixé à **120 jours** à compter de la notification du marché au titulaire.

C - Signature de l'offre par le candidat.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

■ Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :

Mairie de Trégunc, Place des Anciens Combattants, CS 40100, 29910 TREGUNC.
Tel : 02.98.50.95.95 - Fax : 02.98.50.95.96

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre :

Monsieur Olivier BELLEC, Maire.

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :
(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Monsieur Olivier BELLEC, Maire.

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :
(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

Monsieur Le Trésorier, Trésorerie de Concarneau, 4 rond-point Marianne, CS70232, 29187 CONCARNEAU.

■ Imputation budgétaire : 231314

E - Décision du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

La présente offre est acceptée.

Elle est complétée par les annexes suivantes :
(Cocher la case correspondante.)

- Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV4) ;
- Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV5) ;
- Autres annexes (A préciser) ;

A :, le.....

Signature du titulaire

A Trégunc, le

Le Maire,

Olivier BELLEC